

2021  
2022

## DOSSIER DE CANDIDATURE ANIMATEUR / DIRECTEUR

Ce dossier :

- est impératif pour postuler aux fonctions d'animateur ou de directeur aux accueils de loisirs municipaux,
- est obligatoire pour les bénéficiaires du concours financier C.C.A.S. qui soutient les formations BAFA et BAFD,
  - ouvre la possibilité d'être recruté de l'été 2021 aux vacances scolaires de printemps 2022.

**Si vous souhaitez postuler pour cet ÉTÉ, vous devrez déposer votre dossier de candidature avant le lundi 1<sup>er</sup> février 2021.**

Sinon, vous pouvez candidater à tout moment. Mais il reste entendu que les dossiers seront étudiés par ordre d'arrivée et selon les effectifs accueillis lors des périodes que vous sollicitez.

**Comment déposer mon dossier de candidature ?**

- Par mail en l'adressant à [guichet.unique@ville-comines.fr](mailto:guichet.unique@ville-comines.fr) et en mentionnant en objet « dossier de candidature pour le service Enfance – Jeunesse »,
- Par courrier : Service Enfance - Jeunesse, Mairie de Comines, Grand Place, BP 20 059, 59 559 COMINES CEDEX,
- En le déposant à l'accueil de l'Hôtel de ville sous enveloppe.

**Les modalités de traitement de ma demande**

Votre candidature sera d'abord classée en fonction de :

- 1) Vos disponibilités,
- 2) Votre ordre d'arrivée.

Puis selon les effectifs inscrits, votre demande sera traitée conformément aux dispositions réglementaires s'appliquant dans le recrutement des accueils de loisirs habilités par la D.D.C.S. (Direction Départementale de la Cohésion et de la Solidarité).

**Diplômés BAFA**

**Une obligation :**  
ils doivent constituer  
**50% de l'équipe d'animateurs.**

**Stagiaires BAFA ou autre**

**Priorité sera accordée aux :**  
1) Stagiaires en demande de stage pratique (\*),  
2) Stagiaires hors stage pratique (\*\*),  
3) Non diplômés.

(\*) : Les demandes étant nombreuses et les places limitées, votre stage pratique (14 jours) pourra être planifié sur l'ensemble des périodes de fonctionnement reprises dans le présent dossier. Cette disposition vaut également pour les diplômés BAFA dont les recrutements s'opéreront dans la mesure du possible par rotation afin de satisfaire le plus de candidats.

(\*\*) : Si vous êtes hors délai dans l'obtention de votre BAFA (18 mois), vous ne serez pas retenu sauf si la motivation du retard relève d'un cas de force majeure (ex : annulation de formation en raison de la pandémie, ...)

De plus, la ville se réserve le droit d'étudier les candidatures en fonction :

- des évaluations des directeurs d'accueil de vos précédents centres,
- des évaluations établies par les organismes de formation pour les stagiaires,
- des expériences et des compétences précisées dans le dossier.

Pour toute information complémentaire, vous adresserez un mail à [guichet.unique@ville-comines.fr](mailto:guichet.unique@ville-comines.fr).

## PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION (MERCİ DE NE PAS COMPLÉTER)

• Date d'arrivée du dossier : .....

• Nom et prénom du candidat : .....

Participation CCAS à la formation BAFA en 2020 et 2021 : Formation générale  Perfectionnement

## 1 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

• Nom : .....

• Prénom : .....

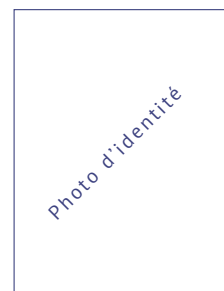
• Adresse : .....

.....

E-mail : .....

• Téléphone portable : .....

• Date de naissance : ..... • Lieu : ..... • Département : .....



## 2 FORMATION GÉNÉRALE

<b>Études en cours</b>	
<b>Diplômes obtenus</b>	

## 3 FORMATION DANS L'ANIMATION

Vous pouvez indiquer les dates d'un stage que vous n'avez pas encore effectué mais pour lequel vous avez déjà fait une demande d'inscription.

**BAFA ou BAFD**

- Stage de base, du ..... au .....
- Stage pratique, du ..... au .....
- Perfectionnement, du ..... au .....
- Date d'obtention du diplôme : .....

Spécialité choisie : .....

• Autres diplômes en animation ou en direction : .....

**AUTRES**

- Surveillant de baignade :  oui  non
- Attestation de formation aux premiers secours :  oui  non
- Autres brevets, diplômes (à préciser) : .....

.....

<b>Domaine sportif</b>	
<b>Domaine culturel</b>	
<b>Domaine technique et scientifique</b>	
<b>Autres (à préciser)</b>	

#### 4 PÉRIODES DE VACATION EN ANIMATION SOLLICITÉES

Complétez précisément le tableau de vos disponibilités en barrant les mentions inutiles. Ces souhaits ne sont formulés qu'à titre indicatif, la répartition des animateurs dans les accueils se faisant prioritairement en fonction des effectifs et des compétences spécifiques nécessaires au projet.

<b>PÉRIODE SOLLICITÉE</b>	<b>DISPONIBILITÉS (barrer les mentions inutiles)</b>	<b>TRANCHE D'ÂGE SOUHAITÉE (barrer les mentions inutiles)</b>
<b>GRANDES VACANCES SCOLAIRES 2021</b>		
Juillet 2021	Semaine 1   Semaine 2   Semaine 3   Semaine 4	2/5 ans   6/11 ans   12/16 ans
Août 2021	Semaine 1   Semaine 2   Semaine 3	6/11 ans   12/16 ans
<b>PETITES VACANCES SCOLAIRES 2021 ET 2022</b>		
AUTOMNE 2021	Semaine 1   Semaine 2	2/5 ans   6/11 ans   12/16 ans
FIN D'ANNÉE 2021	Semaine 1	2/5 ans   6/11 ans   12/16 ans
HIVER 2022	Semaine 1   Semaine 2	2/5 ans   6/11 ans   12/16 ans
PRINTEMPS 2022	Semaine 1   Semaine 2	2/5 ans   6/11 ans   12/16 ans
<b>ANNÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021 À JUIN 2022</b>		
PÉRISCOLAIRE sept 2021/ juin 2022	Lundi   Mardi   Jeudi   Vendredi	2/5 ans   6/11 ans
	7h à 8h30   16h30 à 18h30	
PAUSE MÉRIDIDIENNE sept 2021/ juin 2022	Lundi   Mardi   Jeudi   Vendredi	2/5 ans   6/11 ans
	11h30 à 13h30   12h à 14h	
MERCREDIS sept 2021/ juin 2022	Matin   Midi   Après-midi	2/5 ans   6/11 ans

## 5 À JOINDRE À CE DOSSIER DE CANDIDATURE

### POUR TOUTES LES CANDIDATURES

- Copie des diplômes relevant du secteur animation ou, pour les stagiaires, les évaluations des sessions de formation

### UNIQUEMENT POUR LES NOUVELLES CANDIDATURES

- Lettre de motivation précisant les raisons pour lesquelles vous postulez pour un emploi aux accueils de loisirs municipaux
- CV

## DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

En cas de premier recrutement, le candidat devra remettre à l'accueil de l'Hôtel de ville (Grand place), à l'attention des Ressources Humaines, sous enveloppe fermée en indiquant « pli confidentiel », les documents suivants :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie de la carte de sécurité sociale
- Copie du livret de famille (si parent)
- RIB
- Copie du carnet de vaccination ou certificat médical d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur

Pour les autres, seule la copie du carnet de vaccination ou certificat médical d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur est à retourner.

**Il est impératif d'informer le service de tout changement de situation en cours d'année et de transmettre les pièces justifiant ces changements de situation dans les plus brefs délais.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ.**

Pour le recrutement relatif aux vacances d'été, une réponse vous sera donnée  
au plus tard fin mars 2021.

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la ville de Comines. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont collectées pour la seule finalité présentée dans ce formulaire, à savoir l'enregistrement et l'instruction des dossiers de candidature « animateurs / directeurs aux accueils de loisirs et à la pause méridienne ». Et à destination uniquement des services de la ville de Comines, à savoir : Service enfance - jeunesse.*

*Vos données sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.*

*Pendant cette période, la ville de Comines met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous estimez que vos droits ne sont cependant pas respectés, vous disposez également du droit à déposer une réclamation ou une plainte auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente dans le domaine de la protection des données à caractère personnel ou de contacter le délégué à la protection des données mutualisé de la ville de Comines à [dpd-mutualises@lillemetropole.fr](mailto:dpd-mutualises@lillemetropole.fr)*